

polluer moins en roulant au gaz ou à l'électricité

Rouler en voiture au gaz naturel ou en vélo électrique contribue à diminuer la pollution atmosphérique en ville. Cette année, les services industriels de Lausanne (SIL) accordent à nouveau une subvention à leurs clients pour promouvoir ces moyens de transport. Le 20 février 2006 à 11h, un bon de 2'500 francs sera remis à l'acquéreur du 25^{ème} véhicule à gaz. Une participation de 300 francs sera offerte à celui de la 100^{ème} bicyclette électrique.

Dans un contexte où la pollution atmosphérique atteint des limites inquiétantes, il est plus que d'actualité de s'intéresser à l'alternative que représente le recours au gaz naturel ou à l'électricité pour se déplacer en ville. Poursuivant cette année leur politique d'encouragement à la mobilité durable, les SIL accordent une subvention à leurs clients pour l'achat de véhicules propres:

- Une participation de 1'000 francs et 1'000 kg de gaz d'une valeur de 1'500 francs sont accordés à l'achat d'un véhicule alimenté au gaz naturel carburant (GNC). Ces montants sont prélevés sur le fonds communal pour le développement durable. Le bilan écologique d'une voiture à gaz affiche une charge sur l'environnement inférieure de moitié à celle des autres véhicules. Pour faire le plein, il est possible de s'approvisionner à la station de Perrelet. Une nouvelle station sera en fonction dès l'automne 2006 au dépôt tl de la Borde.
- Une subvention de 300 francs, prélevée sur le fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables, est offerte à l'achat d'un vélo électrique. En 2005, il s'est vendu plus de 100 vélos électriques à Lausanne, soit 80 de plus qu'en 2004. Ce mode de transport individuel est profitable à la santé et à l'environnement, tout en permettant à leur propriétaire de maîtriser la topographie particulière de la ville.

Pour promouvoir l'utilisation de ces moyens de transport, la directrice des SIL aura le plaisir de remettre un bon au 25^{ème} détenteur d'une voiture à gaz et au 100^{ème} propriétaire d'un vélo électrique,

**lundi 20 février 2006 à 11h,
devant le bâtiment de la place Chauderon 25, Lausanne.**

Les personnes qui souhaitent essayer ces moyens de transport écologiques peuvent s'adresser au 021 315 87 26 (véhicules à gaz) ou au 021 312 31 09 (vélos électriques). Des informations sont à disposition sur www.lausanne.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Eliane Rey, directrice des services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00

Lausanne, le 16 février 2006